



ANNULATION DE LA RESERVATION

Conformément à l'article 5 des conditions générales de réservation, vous disposez du droit d'annuler votre réservation à tout moment jusqu'à la signature du bon de commande en concession ou à distance.

Que vous soyez à l'initiative de l'annulation ou que votre réservation soit expirée, les frais de réservation vous seront remboursés par votre concessionnaire dans un délai de quatorze jours à compter de votre demande d'annulation effectuée par l'envoi d'une déclaration dénuée de toute ambiguïté en ce sens ou remplir le formulaire de rétractation joint aux présentes conditions générales de réservation et l'envoyer à l'adresse du Concessionnaire par courrier recommandé avec accusé de réception ou par message électronique dont il lui sera accusé réception.



FORMULAIRE DE RETRACTATION

LE FORMULAIRE EST A ENVOYE A L'ADRESSE DE VOTRE CONCESSIONNAIRE INDIQUEE DANS LE BON DE RESERVATION PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION.

Conformément à l'article 5 des conditions générales de réservation,

JE SOUSSIGNE(E)(S) _____

DEMEURANT

Vous notifie par la présente ma volonté d'annuler la réservation :

CONCESSIONNAIRE : _____

NUMERO DE LA RESERVATION _____

MODELE DU VEHICULE _____

FAIT A _____

LE _____

SIGNATURE DU/DES CLIENT(S)

Signature(s)